

NOUVELLES DISPOSITIONS DE RETOUR A L'ECOLE MATERNELLE A COMPTER DU 25 MAI 2020

POUR LES GRANDES SECTIONS UNIQUEMENT

Selon les directives de l'Education Nationale, les élèves auront classe selon l'alternance définie par l'équipe enseignante.

Les conditions nécessaires à l'ouverture des classes de GRANDE SECTION dès le LUNDI 25 MAI 2020 sont les suivantes :

- La fourniture d'un repas froid par les parents dans une petite glacière ou un sac réfrigéré accompagné le premier jour de la décharge de responsabilité ci-jointe,
- La prise du repas froid dans les classes sous la surveillance d'une ATSEM,

Chaque parent s'engage à ce que son enfant soit muni d'une gourde, d'un chapeau et d'une boîte de mouchoirs, le tout marqué à son nom.

ECOLE MATERNELLE					
HORAIRES DE REFERENCE POUR LA PERIODE DU 25 MAI 2020 AU 03 JUILLET 2020					
Classe	Enseignant	Heure d'arrivée	Sortie Pause Méridienne	Retour Pause Méridienne	Heure de Sortie
GS	Mme A.M. Dufau	8h30	12h00	13h40	16h30
GS	Mme M. Martin	8h30	12h00	13h40	16h30

IMPORTANT :

- Les conditions d'ouverture de l'Accueil Périscolaire ne sont pas réunies à ce jour.
- Les jours où les élèves de Grande Section des personnels prioritaires n'ont pas classe, ils seront accueillis avec les enfants des personnels prioritaires de Petite et Moyenne Section.